Envoyé en préfecture le 13/11/2024

Reçu en préfecture le 13/11/2024

Publié le

ID: 023-222309627-20241112-CP2024291-DE

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ----DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

# DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

SÉANCE DU 8 NOVEMBRE 2024

DELIBERATION N°CP2024-11/9/40 DOSSIER N°6601

CONTRACTUALISATION AVEC L'ETAT EN PREVENTION PROTECTION DE L'ENFANCE

### Etaient présents :

Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Marinette JOUANNETAUD, Bertrand LABAR, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Guy MARSALEIX, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Renée NICOUX, Isabelle PENICAUD, Nicolas SIMONNET, Marie-Thérèse VIALLE

#### Avai(en)t donné pouvoir :

Patrice FILLOUX à Marie-France GALBRUN Catherine GRAVERON à Franck FOULON Hélène PILAT à Guy MARSALEIX Jérémie SAUTY à Catherine DEFEMME Valérie SIMONET à Patrice MORANCAIS

### Absent(s) - excusé(s) :

Philippe BAYOL, Armelle MARTIN

ORIGINE : Direction Générale des Services/Pôle Cohésion Sociale/Direction Enfance-Famille-Jeunesse

RAPPORTEUR: Mme Laurence CHEVREUX

OBJET : CONTRACTUALISATION AVEC L'ETAT EN PREVENTION PROTECTION DE L'ENFANCE



## La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1<sup>er</sup> juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,

VU la délibération n°CP2021-11/9/64 du 26 novembre 2021 relative au contrat départemental de prévention et de protection de l'enfance avec les services de l'Etat pour 2020-2021;

VU la délibération n°CP08/07/2022/9/63 du 8 juillet 2022 relative à l'avenant n°1 au contrat départemental de prévention et de protection de l'enfance avec les services de l'Etat pour 2021-2022;

Envoyé en préfecture le 13/11/2024

Reçu en préfecture le 13/11/2024

Publié le



VU la délibération n°CP2023-09/9/65 du 29 septembre 2023 relative à l'avent le l'elle départemental de prévention et de protection de l'enfance avec les services de l'Etat pour 2023; VU le budget de l'exercice,

VU le rapport CP2024-11/9/40 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,

## APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

#### Décide :

- d'approuver le Contrat départemental pour la prévention et la protection de l'enfance 2024 ainsi que ses annexes joints à la présente délibération ;
- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental ou son représentant à signer le contrat départemental de prévention et de protection de l'enfance 2024 avec l'État et l'ARS.

Adopté: 28 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil Départemental de la Creuse Valérie SIMONET